

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2008

Convocations remises le 5 mai 2008

Etai^{ent} présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON PICHÉREAU RINGUENET-PECATE TRETON MMES ADAM BOUJU FOUBERT LÉBOUC.

Renouvellement de la convention de prestation d'assistance technique informatique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

La convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Mayenne, prestataire informatique de la Commune pour différents logiciels (Gestion Financière, Paie, Multi facturation, Elections, facturation de l'eau et de l'assainissement), est renouvelée pour l'année 2008. Le montant de cette prestation s'élève à 743 €.

Etablissement de la redevance d'occupation du domaine public de France Telecom pour l'année 2008,

M. le Maire est autorisé à encaisser la redevance (455,69€) due par France Telecom à la commune pour ses équipements de communications électroniques sur le domaine communal et qui se décompose ainsi :

- *8,891 km d'artère aérienne à 44,03 €/km,
- *0,612 km d'artère en sous-sol à 33,02 €/km
- *2 m² d'emprise au sol à 22,01 €/m²

Avis du Conseil Municipal sur le projet de création d'une zone de développement de l'éolien sur le territoire des Communauté de Communes de Le Horps-Lassay, des Avaloirs et de Villaines-la-Juhel,

Le Conseil Municipal, émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet de création d'une zone de développement de l'éolien (ZDE) sur le territoire des communautés de communes ci-dessus énumérées. Les communes concernées par le périmètre géographique de cette ZDE sont : Lassay-Les-Châteaux, Le Horps, Montreuil-Poulay, Champéon, Charchigné, La Chapelle-au-Riboul, Hardanges, Le Ham, Javron-Les-Chapelles, Crennes-Sur-Fraubée, Villepail, Saint-Cyr-En-Pail, Pré-En-Pail, Saint-Aignan-de-Couptrain et Saint-Calais-Du-Désert.

Projet de signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Avaloirs (SIAEP) en vue de l'établissement d'un schéma directeur d'eau potable (pour permettre l'élaboration d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux)

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à signer une convention avec le SIAEP des Avaloirs pour l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable.

Etude des devis reçus pour la remise en état des vestiaires du terrain de football

Des devis ont été demandés à 3 entreprises différentes par lot.

Ont été retenus :

Lot MACONNERIE : Entreprise BONDEAU pour un coût de 4.270,11 € TTC

Lot MENUISERIE : Entreprise FIMAC pour un coût de 7.191,05 € TTC

Lot PEINTURES : Entreprise BAUDOIN pour un coût de 7.589,89 € TTC

Travaux de voirie à envisager

- Divers travaux de voirie entérinés par le précédent Conseil Municipal mais non réalisés car non prioritaires en 2007 ont été réactualisés.

Lieu-dit	Devis 2007 TTC	Devis 2008 TTC	Différence
Le Tertre	3.097,64	3.198,10	+ 100,46
Le Petit Monthard	598,00	598,00	0,00
La Chauvinière	1.674,40	1.674,40	0,00
Rue de Buard	2.176,72	2.226,95	+50,23
Les Souches	1.497,99	1.547,62	+49,63
TOTAL	9.044,75	9.245,07	200,32

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de faire réaliser ceux-ci en 2008.

- La commission de voirie s'est réunie le mardi 13 mai 2008 et s'est rendue sur différents chemins :
 - la Patricière : ce dossier est laissé en attente
 - Saint Ursin : M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'au 31 décembre 2008, M. Griette perdra la tolérance de passage sur un terrain appartenant au Eaux de Bagnoles et qu'il lui faudra alors pour accéder à sa parcelle de terre emprunter un chemin communal hors d'état actuellement. La remise en état de celui-ci serait fort onéreuse. Les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur d'autres possibilités :
 - 1/ acheter une portion de terrain à un propriétaire qui borde ce chemin rural pour y créer un nouvel accès (celui-ci coûterait beaucoup moins cher que la remise en état de l'ancien),
 - 2/ Proposer au Eaux de Bagnoles de clôturer (à la charge de la commune) le passage toléré
 - 3/ achat de la parcelle de M. Griette par la Commune de LIGNIERES-ORGERES
 - le Champ : M. le Maire prendra contact avec le propriétaire pour l'élagage de ce chemin
 - Bas Cadin : Le busage du chemin (environ 70 mètres) est envisagé et un devis sera demandé
 - La Blutellerie : La tranchée demandée par M. Bruno LIEHN devra être réalisée sur son propre terrain et non sur le chemin communal
 - Le Gassel : ce dossier sera revu ultérieurement

Compte rendu de la réunion avec le sous-préfet pour le plan communal de sauvegarde à mettre en œuvre (entreprise Nobel Explosif)

M. le Maire a donné le compte rendu de sa réunion du lundi 5 mai 2008 avec le Sous-Préfet de Mayenne pour la mise en place d'un plan communal de sauvegarde Ce plan est destiné à faire face, principalement, aux « risques industriels » liés à l'activité de l'entreprise Nobel Explosifs France.

Questions diverses

- Les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à augmenter (+ 3 heures) pour le mois de juin 2008 le temps de travail de Mme Laëtitia REBULARD qui remplacera, à la cantine, Mme Odile CARDIN qui accompagnera la maîtresse lors de deux sorties de la classe de maternelle.
- Les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à augmenter le temps de travail de Mme Christelle GUILLOUARD qui a remplacé Mme Odile CARDIN pendant son arrêt maladie.
- Décision modificative du budget primitif 2008 :

Les crédits prévus au budget primitif 2008 pour l'achat de matériel (ordinateurs pour l'école et tondeuse) étant insuffisants, il convient de prendre une décision modificative.

Article 2188 +900 €

Article 2313 programme 84 (travaux bâtiments communaux) : - 900€

- CCAS : le Maire étant président de droit, il faut nommer un nouveau conseiller municipal au CCAS ce qui porte le nombre de membre du CCAS à 17 (le Maire, 8 conseillers et 8 autres membres pris en dehors du conseil municipal).

M. Daniel LEBRETON est élu membre du CCAS

- Commission Locale d'Information et de Communication (CLIC) NOBEL EXPLOSIFS FRANCE :

M. Raymond LELIEVRE est nommé titulaire de la CLIC

M. Bernard LEMASSON est nommé suppléant de la CLIC

- M. Robert DELAUNAY, délégué au SIVOS de Carrouges, a donné le compte rendu de la réunion du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Carrouges à laquelle il a participé.
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue du Stade : le pré piquetage aura lieu le 23 mai 2008
- M. le Maire a donné le compte rendu de la visite qu'il a eu avec M. Chauvel de la SICA pour différents dossiers : logements rue de la Libération, Ecole Publique et Salle des Fêtes

Fait à Lignières-Orgères, le 16 mai 2008

Le Maire,

Jean-Luc THOMAS